

Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique

**Réunion d'Experts africains sur la mise en Œuvre du Volet Energie du
NEPAD**

Du 2 au 4 juin 2003

Discours du Ministre d'Etat

M. Macky Sall

Madame la Directrice du Bureau de Coordination Spécial pour l'Afrique des Nations Unies, Monsieur le Représentant de la Banque Mondiale, Mesdames, Messieurs les Experts, Mesdames, Messieurs,

C'est avec un vif intérêt que je procède à l'ouverture du présent atelier sur la mise en oeuvre du volet Energie du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), au moment même où se tient à Evian en France le sommet du G8 qui devrait donner une impulsion décisive à l'édification de ce nouveau partenariat entre l'Afrique et la Communauté internationale.

Je vous souhaite la bienvenue en terre sénégalaise et espère que les résultats de vos travaux permettront au volet « Energie » d'enregistrer une avance significative.

Mesdames, Messieurs,

Si le NEPAD se présente comme une stratégie à long terme pour assurer à l'Afrique, un développement durable, il n'en demeure pas moins qu'il s'articule autour de plans d'actions prioritaires axés notamment sur la satisfaction à court terme de besoins spécifiques.

La situation énergétique de l'Afrique est caractérisée par un niveau de consommation d'énergie par habitant et un taux d'accès aux énergies modernes, les plus faibles au monde. Face à cette situation la stratégie du NEPAD, consiste principalement à mettre en oeuvre une politique volontariste de réalisation, des infrastructures de production et de transport transfrontalier, nécessaires pour valoriser les ressources énergétiques du continent, qui du reste sont relativement abondantes mais inégalement réparties. Il ne fait aucun doute que l'intégration économique au niveau régional, dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie du NEPAD, offre une chance unique aux pays faiblement dotés en ressources énergétiques de tirer parti, à travers notamment les réseaux d'interconnexion électrique et gazière.

Déjà, en application de cette stratégie, près de 34 projets, d'un coût total de 27,43 milliards de dollars US, ont été sélectionnés par les états et les organisations économiques régionales, pour une mise en oeuvre à court et moyen termes au niveau de chacune des cinq régions de l'Afrique :

- 19 projets en Afrique de l'ouest ;
- 4 en Afrique du Nord ;
- 4 en Afrique centrale ;
- 4 en Afrique de l'Est et Océan indien ; et
- 3 en Afrique australe.

Ces projets sélectionnés portent principalement, sur la réalisation de gazoducs pour l'alimentation de tous les pays traversés en gaz bon marché pour la production d'électricité et satisfaire la consommation domestique. Par ailleurs, la réalisation

d'ouvrages hydroélectriques pour valoriser l'immense potentiel en Afrique centrale et de l'ouest, et surtout la réalisation de lignes d'interconnexions électriques afin de favoriser et d'intensifier les échanges énergie électriques aux niveaux régional et inter-régional.

Pour la mise en oeuvre de ce premier programme énergétique du NEPAD, la BAD a élaboré un Plan d'Actions à Court Terme ne comprenant que les projets qui ont atteint un niveau de préparation avancé, les études de faisabilité étant déjà effectuées. Les autres projets non inscrits devront faire l'objet d'études plus approfondies.

Il importe cependant de souligner que pour la plupart des projets sélectionnés, les travaux préparatoires de mise en oeuvre ont déjà démarré. C'est le cas du système d'Echange d'Energie Electrique en Afrique de l'Ouest (EEEOA), qui a commencé à se doter des instruments institutionnels, juridiques et réglementaires nécessaires pour sa mise en oeuvre efficace. C'est ainsi que le Protocole de l'Energie de la CEDEAO a été adopté par les Ministres de l'énergie des Etats membres. Cet instrument vise à favoriser les investissements privés dans cette région et à faciliter les transits internationaux d'électricité et le règlement des conflits entre les différents acteurs. Enfin, l'Observatoire de l'Energie de la CEDEAO est en cours de création; Cet organe d'information, de veille et d'alerte sur la situation énergétique des Etats membres, fera partie intégrante du Centre d'Information et de Coordination du Système d'Echange d'Energie Electrique Ouest Africain.

L'opportunité du présent atelier, sur la réalisation du programme énergétique du NEPAD, vous permettra, j'en suis sûr d'approfondir la réflexion et je suis convaincu que les recommandations qui sortiront de vos travaux sauront contribuer à éclairer la voie à suivre pour une mise en oeuvre efficace de ce programme, et pour éliminer les contraintes d'un développement économique de l'Afrique, que représentent la faiblesse des infrastructures énergétiques et son faible niveau d'intégration.

Tout en souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier sur la mise en oeuvre du volet Energie du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique.